Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 35

Artikel: La harangue
Autor: M.D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196417

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-cinquième année. N° 35. Samedi 28 août 1897.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — **Suisse**: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — **Réclames**: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La harangue.

La plus courte harangue est toujours la meilleure. Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Et d'abord, qu'est-ce que la harangue? Le dictionnaire répond: « Discours fait à une assemblée, dans une cérémonie publique, à un prince, à un personnage de distinction, formule de compliment, de félicitation ou de condoléance. » Et plus loin: « L'à-propos et la brièveté sont les deux qualités les plus indispensables de la harangue. »

Cette vérité ou cette affirmation a revêtu une forme populaire: on dit *court et bon*, à propos d'un discours ou d'un sermon qui a plu et impressionné les auditeurs.

La harangue est donc un discours prononcé dans des circonstances particulières, solennelles, en public; celui qui est chargé de le faire, s'adressant, dans la plupart des cas, à des personnes élevées en dignité, doit observer certaines formes de la politesse, donner à son langage une certaine tournure, employer, s'il le faut, des figures de rhétorique propres à rendre sa pensée plus vivante, à lui donner un corps; mais toujours son discours devra posséder ces deux qualités: la brièveté et l'à-propos.

Or il n'y a que les grands orateurs, les esprits cultivés, les hommes supérieurs qui soient capables de vaincre ces difficultés, et sachent — dans le cas où la harangue s'adresse à un souverain — être fermes et dignes sans forfanterie, respectueux sans bassesse, ou simples sans trivialité.

Si la personne chargée de faire une harangue ne possède pas toutes les qualités requises, elle se contentera de quelques paroles simples et partant du cœur. En voici trois exemples remarquables:

Au seizième siècle, vers 1570, la reine Elisabeth d'Angleterre, visitant ses Etats, arriva à Coventry, dans le comté de Warwick — peut-être était-ce pour préparer la prison dans laquelle fut enfermée Marie Stuart; — les notables de l'endroit ayant à saluer leur souveraine le firent en ces termes:

« Nous, hommes de Coventry, sommes très heureux de voir Votre Majesté royale. Mon Dieu que vous êtes belle! »

Et la reine de répondre en riant: « Ma Majesté royale est enchantée de vous voir, hommes de Coventry. Mon Dieu que vous êtes bêtes. »

La harangue des notables est adorablement naïve, mais la réponse de la reine est un tantinet impertinente; elle était sans doute permise à l'altière Elisabeth.

A la fin de ce même siècle, Henri IV, roi de France et de Navarre, parcourant son royaume... Mais laissons la parole au narrateur:

Certain jour le bon roi Henri
Revenant d'assez long voyage,
Allait entrer à Montlhéri.
Et vite! et vite! à son passage
Accourent tous les habitants.
Le curé s'est mis à leur tête.
A le haranguer il s'apprête:
Mais n'ayant que peu d'instants
Pour préparer ce qu'il doit dire,
Il se présente et lui dit: « Sire,
Les habitants de Montlhéri
Sont charmés de vous voir ici. »
— Bien, dit le vainqueur de la Ligue,
Votre harangue me plaît fort;
Mais je voudrais l'entendre encor;
Bis, si cela ne vous fatigue.
— Point du tout, Sire, et, sur le champ,
D'une voix plus ferme et plus nette,
Notre bon curé lui répète
Son court et naïf compliment.
— Encor mieux, dit le roi, j'ordonne
Que, pour ses indigents, l'on donne
Cent écus au digne pasteur,
— *Bis*, Sire, répond l'orateur.
— Ventre-saint-gris! j'aime cet homme,
Dit le monarque en riant.
Eh bien! soit. Je double la somme[1]. »

Ventre-saint-gris, comme disait Henri IV. si j'aime le brave curé, j'aime aussi le roi, car harangue, réponse et ripostes se valent.

En 1842, Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, prince de Neuchâtel, comte de Valangin, etc., etc., s'en vint, accompagné de la reine, faire une visite à ses fidèles sujets de la principauté-canton de Neuchâtel. Il fut accueilli partout avec de grandes démonstrations de respect et de fidélité; de brillantes fêtes lui furent offertes. Quand il arriva à Valangin, le maire n'attendit pas même qu'il fût descendu de voiture pour prononcer sa harangue, tant la vue de son souverain l'avait ému.

— Sire, balbutia-t-il, votre nom brille... votre nom brille...

— Que diable en veut-il à mon nombril! dit le roi, en se tournant vers la reine; puis descendant de voiture, il accepta les hommages de ses féaux sujets, et les clés de la ville qu'on lui présentait sur un plateau, riant encore du jeu de mots qu'il venait de faire.

Pour copie conforme à la tradition:
M. D.

[1] *Trésor poétique.*

La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vulliemin.

II

» A cette nouvelle, je courus à Lausanne invoquer le secours de mon Seigneur Aymon, notre Prince temporel et notre révérend Père en Dieu; je n'en reçus que des paroles, tant l'effrayait le nom de Berne et des Allemands. Mais, comme je me retirais tout affligé, un brave Lausannois de la rue du Pré m'appela, me fit entrer dans sa cave, et là, ayant su ce qui m'amenait, me rendit le courage par de bons propos. C'est lui qui, la nuit venue, me donna un faisceau de lances et me mit en mains cet étendard, qu'il avait lui-même porté dans plus d'un combat: « Allez, me dit-il, et souvenez-vous que Dieu n'abandonne pas les braves gens. »

» Je rendis ces paroles à nos paysans. Aucun ne savait manier les armes. Cependant, ils se saisirent des lances et je me mis à leur tête. Pendant que nos femmes, nos enfants se réfugiaient dans la tour de Berthe, avec ce que nous avions de meilleur, notre troupe s'avança vers un défilé couvert d'épaisses forêts par lequel nous supposions qu'arriverait l'ennemi. Nous nous croyions forts, faisant flotter, pour la première fois, les couleurs de notre Prince de l'Eglise.

» Nous étions dans cette disposition lorsqu'un des nôtres, que nous avions envoyé s'enquérir de la marche des montagnards, vint nous apprendre ce qu'il avait vu. « Ils s'avancent au nombre de quelques cents, nous dit-il, ils ont passé la nuit dernière le Mont-Pélerin. M'étant glissé, à Albeuve, dans une hôtellerie, où ils étaient en grand nombre, je les ai vus de près. Ils ne sont commandés par aucun chef important; aussi beaucoup de vin, beaucoup de bruit, peu de discipline.

» Ils ont à leur tête un vieux routier allemand, qui a servi sous le roi de France, et qui se vante de le connaître personnellement. « Le roi, leur disait ce hâbleur, aime les Suisses comme la paume de sa main. Il sait qu'ils sont fidèles et invincibles. Je crois qu'il leur confierait tout... hors la clef de la cave. » Là-dessus, Gruyériens et Allemands de rire de bon cœur.

« Je l'ai vu ce bon roi, continua notre vantard, je lui ai touché la main, là, comme je vous la touche. Voici l'occasion. On faisait boucherie à la cour; mais les Français n'y connaissaient rien; moi, je leur dis: Voulez-vous qu'on vous donne un coup de main, *meine Herren?* Le roi, qui se trouvait là, et qui voyait tout, me prit au mot. Eh bien, Sire, je vais expédier cette bête noire. « Avec grand plaisir, » me répondit sa Majesté. Et je fis comme j'avais promis.

» Le lendemain, comme nous étions dans notre caserne, voici le roi qui demande à me voir: « Birlinbach, me dit-il, je suis content; touchez-moi la main. » Et quand je retirai la mienne, j'y trouvai un écu. Je fus fort réjoui que le roi n'eût pas oublié le pourboire. »

» Tous écoutaient encore après que leur chef eût fini de parler, quand un Gruyérien, homme fort simple, mais qui voulait paraître prudent, se mit à dire: « Je n'ai pas vu le roi, comme notre capitaine, mais j'ai vu ses écuries; y en a-t-il là des chevaux! » Je dis à ceux qui me les montraient: « Le roi doit être bien riche; mais à présent je voudrais voir ses vaches. » Que croyez-vous qu'ils m'aient répondu? Ils m'ont dit: « Le roi n'a pas de vaches. » « Quoi! tant de chevaux et pas de vaches! Mais c'est avec le produit des vaches qu'on achète les chevaux. Non, si jamais cet homme-là tient bon!.. » Je les ai quittés, me disant à part moi: « Le roi n'est pas si bien dans ses affaires qu'on le croit. » En effet, le lendemain, j'ai vu partout affiché sur les murs de Paris, en grosses lettres: *Décret du roi.* J'avais prévu que tout cela finirait par un décret[1].

» Un troisième de mes montagnards prit ensuite la parole: « Je n'ai pas voyagé et ne con-

[1] Le mot *décret* s'emploie dans la Gruyère et le Pays de Vaud pour désigner la banqueroute.